

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
DIRECTION DE PROGRAMME IMMGC
Route de dar el Beida zone industrielle sidi moussa Alger

Contrat conclu avec
SARL TIE, Sise à 01, 298 Perc Ben Omar Kouba, Alger

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le Contrat n°91 du 03/06/2018, portant sur la réalisation du réseau de courant faible, à l'intérieur des bâtiments de l'usine « C » site Miliana;
 - Vu le Visa de la CSM/MDN N°0672 du 22/05/2018;
 - Vu le Visa du CF N°1872 du 10/07/2018;
 - Vu l'ordre de service n° 1215 du 07/10/2018;
 - Vu la notification du contrat n°1216 du 17/07/2018;
 - Vu le délai d'exécution de douze (12) mois,
-
- La Direction de programme IMMGC, en sa qualité de maître d'ouvrage, met en demeure n°01, l'entreprise **SARL TIE**, pour les motifs suivants :
 1. Le non achèvement des travaux contractuels;
 2. Le non-respect des engagements;
 3. Manque d'approvisionnement des articles contractuels ;
 4. Expiration des délais contractuels.
-
- Dans un délai ne dépassent pas dix (10) Jours, à compter de la date de publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale, faute de quoi, les mesures correctives par la réglementation en vigueur seront appliquées.